



- Limite de zone
- Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du code de l'urbanisme
- Espace paysager protégé au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Arbre protégé au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Alignement d'arbres protégé au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Batiment protégé au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- Axe et périmètre de protection de la diversité commerciale au titre de l'article L.151-16 du code de l'urbanisme
- Sente piétonnier à préserver au titre de l'article L.151-38 du code de l'urbanisme
- Protection des lisières des bois et forêts de plus de 100 ha
- Orientation d'aménagement et de programmation au titre de l'article L.151-7 du code de l'urbanisme
- Limite d'implantation des constructions
- Limite d'implantation en limite séparative autorisée
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du code de l'urbanisme
- Voie à créer au titre de l'article L.151-38 du code de l'urbanisme
- Zone de restriction d'occupation des sols liées à la présence d'une canalisation de gaz SUP 1
- Zone humide

EMPLACEMENT RÉSERVÉ AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-41 DU CODE DE L'URBANISME

NUMERO	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE
			Approchée en m ²
1	Déviation de la RD307	Conseil Général	263 000
2	Stationnement – rue de la Fontaine des Vaux	Commune	865
3	Aménagement d'espace public – rue Collette	Commune	2 055
4	Voie – rue du Valmartin	Commune	170
5	Voie – chemin de la Pluette	Commune	1570
6	Voie – chemin de l'Orme	Commune	180
7	Voie – rue de Valmartin	Commune	1 945
8	Voie – route de Ste Gemme	Commune	4 210 543
9	Voie – chemin du Bois des Arpentis	Commune	1 285
10	Voie – rue des Platanes	Commune	230
11	Voie – rue de la Fontaine des Vaux	Commune	880
12	Voie – rue Gault	Commune	585
13	Voie – rue Charles De Gaulle	Commune	85
14	Stationnement – rue Charles De Gaulle	Commune	350
15	Voie – chemin du Vivier	Commune	155
16	Voie – chemin des Longues Raies	Commune	505
17	Voie – chemin de la Procession – rue du Valmartin	Commune	1 305
18	Voie – route des deux Croix – rue du Valmartin	Commune	1 440
19	Voie – route des deux Croix	Commune	850
20	Voie – rue Arthur Rimbaud	Commune	140

Département des Yvelines
Commune de Saint-Nom-la-Bretèche

Plan Local d'Urbanisme

Pièce n° 5 : Plan de zonage

1/5000ème

Mise à jour n°1 du PLU par arrêté n°10
2025 en date du 3 décembre 2025

Approbation du PLU révisé par délibération du conseil municipal en date du 20 décembre 2012

Modification n°1 approuvée par délibération du conseil municipal en date du 4 avril 2016

Déclaration de projet n°1 important en mise en compatibilité approuvée par délibération du conseil municipal en date du 16 mai 2019

Déclaration de projet n°2 et 3 important en mise en compatibilité approuvée par délibération du conseil municipal en date du 27 juin 2023

Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du 5 décembre 2023